

PROMÉTHÉE

Revue Mensuelle

Le Numéro { FRANCE : 3 fr.
ETRANGER : 5 fr.

ABONNEMENT

Un an..... 30 francs.

ETRANGER 50 francs.



Organe de
défense nationale
des Peuples
du

CAUCASE

Géorgie
Azerbaïdjan
Caucase du Nord

de l'UKRAINE et du TURKESTAN

Directeur : Georges GVAZAWA

SOMMAIRE

A l'assaut de l'Europe.....	***
Question arménienne.....	MIR
Le sens d'une histoire.....	Rassoul ZADÉ
Taras Chevtchenko.....	D. BAUG
Parade de kolkhoz à Moscou.....	I. TCHOULIK
Les droits de sécession et de nullification des États- membres de la Confédération caucasienne.....	M. M.
Un évènement digne de remarque.....	R. Z.
Réunions « Prométhée ».....	**
Revuc de la Presse.	

BIBLIOGRAPHIE

Chota ROUSTAWILI : « *La peau de Léopard* » — Poème Géorgien du
XII^e siècle — Traduction russe de G. BALMONT.

DIRECTION & ADMINISTRATION :

4, Villa Malakof — PARIS (16^e)

PROMÉTHÉE

Organe de Défense Nationale
des Peuples du Caucase, de l'Ukraine
et du Turkestan

A L'ASSAUT DE L'EUROPE

Les événements qui se sont déroulés en Roumanie le mois dernier sont pleins d'enseignements.

La Roumanie n'a pas signé le pacte de non-agression avec les Soviets. On a beaucoup parlé à ce propos de la question bessarabienne qui constituerait un obstacle insurmontable au rapprochement roumano-soviétique, mais la véritable cause de l'échec, il faut la chercher sans doute dans le caractère spécifique de l'Etat soviétique, dans son esprit et sa raison d'être.

On ne saurait jamais trop insister sur le fait que l'Union soviétique n'est pas un Etat au sens propre du mot : c'est un camp révolutionnaire. Sa raison d'être est inscrite en toutes lettres dans sa Constitution. Les bolcheviks ne le cachent pas et ne l'ont jamais caché. Loin de là. Ils ne parlent que de l'encerclement capitaliste, de l'opposition irréductible qui les sépare du monde civilisé et de la nécessité d'un bouleversement général. L'Union soviétique se trouve donc en perpétuel état de guerre. Cette guerre ne saurait prendre fin qu'avec la destruction de tous les autres Etats et l'établissement d'une République soviétique universelle, avec Moscou pour capitale bien entendu.

Quelle valeur pourrait avoir un pacte de non-agression conclu avec une puissance de cette nature ? Le gouvernement soviétique se montra naturellement toujours prêt à signer tout pacte d'apparence pacifique. Pourquoi pas ? C'est une manifestation comme une autre et un moyen de propagande des plus efficaces. Mais quant au respect de la signature donnée et des obligations librement acceptées, on peut être sûr qu'il n'en fera rien, qu'il déchirera avec mépris tout pacte et rejettera toute obligation. C'est sa morale, la morale bolcheviste ; c'est sa doctrine, la doctrine léniniste. Lisez les discours des dirigeants de Moscou et vous verrez l'immensité de l'abîme qui sépare la morale soviétique de celle du monde civilisé.

La Roumanie n'a pas voulu fournir aux agents de Moscou un nouveau prétexte susceptible de leur ouvrir largement l'accès du pays. Mais Moscou ne l'entend pas ainsi. Avec ou sans le pacte, il poursuit son œuvre. Il ne peut faire autrement. Il est trop engagé par sa doctrine et trop lié par ses promesses. Depuis les premiers jours de la révolution, le parti communiste n'a cessé de faire miroiter devant les yeux du peuple

russe la conquête du monde, le bonheur qui l'attend, le paradis... et la masse inculte, toujours impatiente d'en forcer la serrure, le suit docilement; mais le temps passe et le mirage s'estompe, s'évanouit... Ni conquête, ni paradis ! Aussi le Congrès panunioniste des organisations communistes qui s'est tenu le mois dernier à Moscou, se trouva-t-il dans l'obligation de faire quelque chose digne de lui afin de maintenir le mirage déjà sur le point de s'évanouir et de raviver la foi dans la destinée providentielle du bolchevisme. Le fameux Bela-Kun, dit-on, se trouvait là à la tête d'une délégation dite roumaine.

La Roumanie s'offrait ainsi à l'attention générale comme un pays tout désigné pour un coup de force. Le Congrès porta son attention sur lui et tout un plan d'invasion, paraît-il, aurait été élaboré. Il est vrai que la Roumanie est un pays agricole, plus de 80 % de sa population sont des paysans profondément attachés à la terre et foncièrement réfractaires à toute idée collectiviste. Mais qu'à cela ne tienne ! L'essentiel, c'est la situation géographique. La Roumanie est limitrophe de la République Moldave créée tout exprès, dans un but qu'on devine; une armée rouge y monte la garde. Au premier signal d'un mouvement insurrectionnel, ne serait-elle pas en mesure de se porter au secours de ses frères « ouvriers et paysans » roumains ? De cette manière la frontière élastique de l'Union s'étendrait aussitôt et encerclerait la nouvelle république socialiste soviétique de Roumanie, qui *ipso facto* serait incorporée dans l'Union Soviétique. Du même coup, la vague d'assaut du bolchevisme atteindrait le centre même de l'Europe.

Ces joyeuses perspectives décidèrent le Congrès à mobiliser ses forces. Une nuée d'agitateurs partis de Vienne, de Berlin et d'autres centres de propagande en Europe s'abattirent sur le pays; d'autres s'infiltrèrent de l'Ukraine, d'autres encore franchirent le Dniester sous les yeux bienveillants de la garde-frontière russe, pourtant si impitoyable pour les fuyards du paradis soviétique. Les instructions de Moscou étaient claires, précises : provoquer coûte que coûte une insurrection armée contre le gouvernement bourgeois.

Le mouvement devait commencer par la grève de Ploesti, suivie d'une grève des ateliers de chemin de fer à Bucarest et dans les autres centres. Cette série de grèves devait avoir comme prélude une grève des P.T.T., destinée à saboter les mesures que serait amené à prendre le gouvernement. Or, l'on sait qu'une organisation d'espionnage soviétique a été découverte au centre téléphonique de Bucarest. Le terrain était bien préparé et de longue date pour ce coup-là. Il ne restait qu'à déclencher le mouvement, qu'à entraîner la masse ouvrière dans la rue et qu'à ouvrir le feu contre « les ennemis ». « La manœuvre doit se faire selon l'art de la guerre, d'une guerre véritable, précise un document saisi, et les troupes doivent déployer un héroïsme digne du prolétariat... » C'est ce qui a été tenté. Des désordres sanglants eurent lieu à Bucarest et dans quelques autres centres du pays. Heureusement la tentative échoua piteusement; des mesures énergiques, prises à temps, enrayèrent le mouvement, conjurèrent le danger; les principaux agents de Moscou, au nombre de plus de deux mille, sont sous les verrous, et l'armée rouge, massée le long du Dniester, toute prête à porter secours à ses « frères ouvriers et paysans roumains » ne bougea pas : elle dut garder prudemment le calme de l'innocence.

Nous connaissons cette méthode bolcheviste. Nous nous rappelons bien comment furent envahis l'Ukraine, le Caucase et le Turkestan. D'abord ce sont des « éclaireurs » communistes, ou — pour mieux dire — des agitateurs bien aguerris, qui précèdent le coup décisif. Ils doivent s'infiltrer dans le pays et préparer le terrain. Si leur propagande n'a pas de succès et que le pays reste réfractaire à l'évangile moscovite, on prépare alors à Moscou une proclamation rédigée en langue du pays qu'on se propose d'envahir au nom du prolétariat de ce pays. On expédie ensuite ces tracts et il suffit de quelques exemplaires jetés dans un village-frontière du pays désigné pour motiver et pour justifier l'invasion de quelques détachements de cavalerie rouge dans le pays. C'est exactement le cas de la Géorgie. Là aussi, comme en Roumanie, 80 % de la population sont des paysans foncièrement attachés à la terre, là aussi eurent lieu des élections sur la base du suffrage universel, élections qui démontrèrent d'une façon incontestable l'absence totale de la sympathie de la population pour le parti communiste. Mais tout cela n'empêcha pas l'armée rouge d'envahir le pays et de le placer sous une occupation militaire, sous prétexte qu'il était de son devoir de soutenir « la classe ouvrière » de Géorgie en révolte.

L'impérialisme russe fait montre d'une souplesse d'esprit assez curieuse : jadis c'était l'idée de l'« orthodoxie chrétienne » qui avait été inscrite sur son drapeau; maintenant c'est la soi-disant « orthodoxie marxiste » qui lui fournit le prétexte d'annexer un pays libre et indépendant.

Mais ce qu'il fut facile de faire à l'égard d'un petit pays n'a pas été aussi aisé vis-à-vis d'un Etat assez important et depuis longtemps organisé. La Roumanie vient de sortir victorieuse d'un complot redoutable, grâce à la vigilance d'un gouvernement et à l'esprit de discipline nationale du peuple. Les Soviets ont essuyé un cuisant échec, mais ce n'est pas pour la première fois et ce ne sera pas évidemment la dernière. L'échec n'aura pas ralenti la vague d'assaut qu'ils dirigent avec tant d'énergie et d'obstination contre l'Europe.



La Question Arménienne

La question arménienne est l'une des plus complexes qui se posent pour tout l'ensemble du Caucase. Elle fut soulevée pour la première fois vers la fin du dernier siècle et ce qui est le plus frappant, c'est que les Arméniens habitant l'étranger furent les premiers à s'y intéresser. C'est ainsi qu'en France, en Angleterre, en Amérique, des cercles d'hommes politiques arméniens se formèrent et adoptèrent comme mot d'ordre d'orienter la nation arménienne vers une nouvelle forme de développement et de réveiller en elle la conscience nationale.

L'on se rappelle qu'à l'époque un mouvement en faveur des peuples des Balkans se dessinait parmi les hommes d'Etat européens. Des flots d'encre coulèrent, à la fin du XIX^e siècle, en faveur de la création de foyers indépendants pour les sujets chrétiens de l'Empire Ottoman. Une semblable agitation devait nécessairement étendre son influence sur la partie bien pensante du peuple arménien. Chacun pensait que le moment était venu de tirer parti de l'état d'esprit qui se manifestait chez les grandes puissances, à l'égard de l'Empire Ottoman, pour soulever la question arménienne. Il ne s'agissait donc que de développer, d'activer cette propagande afin d'atteindre le grand public européen.

C'est à cette fin que Londres fut choisi comme centre de propagande parce que cette ville avait subi très profondément l'influence des idées anti-turques de Gladstone. Dès lors, des cercles s'organisent et pour la première fois l'idée de créer une *Arménie indépendante et libre*, avec l'appui de l'Europe évidemment, se fait jour parmi les révolutionnaires arméniens.

Nombreux étaient d'ailleurs les Etats occidentaux qui envisageaient favorablement l'idée de créer un foyer arménien indépendant, et cela d'autant plus qu'aux frontières de la Transcaucasie l'influence et les forces de l'Empire russe grandissaient de jour en jour, au point qu'on pouvait craindre que la Russie ne pénétrât plus avant en Turquie et en Perse. Pour atteindre, d'une part, le Golfe Persique, et, d'autre part, la mer Méditerranée, cette pénétration était devenue nécessaire à la Russie qui, d'ailleurs, caressait encore l'espoir, par une intervention dans le conflit qui divisait les révolutionnaires arméniens et le gouvernement turc, de renforcer son influence sur le plateau anatolien. Mais le jeu de la Russie dans les affaires arméniennes était dangereux pour les grandes puissances, vivement intéressées au sort de l'Asie musulmane. C'est pourquoi l'Europe favorisait et soutenait même l'idée de constituer un Etat arménien indépendant, véritable « Etat-tampon » destiné à neutraliser l'avance russe.

Pour réaliser ce plan, il fallait, au préalable, y préparer l'opinion dans la population arménienne de Turquie; à cette fin, des organisations politiques se créent qui, malgré des nuances diverses, professent en gros les mêmes idées. Ainsi apparaissent, à la fin du XIX^e siècle, les partis « dachnaktsoutioun », « Guitchak », et « Arménie », qui tous se livrent à une active propagande en faveur d'une Arménie indépendante.

Mais les puissances qui accordaient leur appui au mouvement arménien ne tardèrent pas à s'apercevoir que la création d'un Etat arménien dans les limites de la Turquie n'était pas fort aisée. Un diplomate français des plus connus, M. Cambon, à qui de nombreuses années passées en

Turquie avaient permis d'étudier avec sympathie la question arménienne, écrit que la création d'un Etat arménien indépendant dans les limites de l'Empire ottoman est presque irréalisable.

« Les Arméniens, dit-il en substance, ne peuvent, comme les Grecs ou les Bulgares, se tailler un Etat ayant ses frontières naturelles, car il n'y a pas autour d'eux d'autres nationalités qui puissent se laisser absorber par eux ». Le fin diplomate ajoute que les Arméniens vivent dispersés aux quatre coins de la Turquie et qu'en Arménie même ils sont partout mêlés aux Musulmans. En outre, il ne faut pas oublier que la population arménienne est répartie entre la Turquie, la Russie et la Perse. Ainsi, M. Cambon ne voit guère la possibilité de résoudre la question arménienne en Turquie. Les faits lui ont, du reste, donné raison.

Et l'Amérique elle-même, si enthousiaste pour les Arméniens, en est arrivée à cette conclusion que les Arméniens sont en minorité dans les limites de l'Arménie turque (1).

Cependant, tandis que le gouvernement ottoman, par son inertie et sa mauvaise administration, aggravait encore les difficultés de la question, les organisations révolutionnaires arméniennes ne limitaient point leur zone d'activité à la seule Turquie : elles préparaient un terrain de propagande en Transcaucasie également.

Si bien qu'à la fin du XIX^e siècle leur principal centre d'activité est transféré en Transcaucasie. Le parti Dachnaktsoutioun, l'une des organisations les plus puissantes, concentre ses forces à Tiflis et dans d'autres villes du Caucase; des cellules sont créées et des journaux en langue russe ou arménienne commencent à paraître.

Un travail tendant à réveiller le sentiment national s'opère parmi les Arméniens de Transcaucasie et déjà des accusations sont formulées contre les abus de l'administration russe. Et de même que les partis azerbaïdjanis et géorgiens, le parti arménien s'efforce par une active propagande de disposer en sa faveur les cercles libéraux de la société russe.

Le gouvernement russe qui, jusqu'à ce jour avait puissamment soutenu le mouvement arménien en Turquie ne tarda pas à s'apercevoir du caractère révolutionnaire de ce mouvement dont le programme n'était pas seulement national, mais aussi social. Les autorités russes commencèrent donc à surveiller les agissements du parti arménien.

Le parti dachnaktsoutioun adopta pour tâche la défense des intérêts économiques, culturels et nationaux des Arméniens contrariés par les autorités russes. L'on sait que par ordre du prince Galitzine, les biens affectés à l'Eglise arménienne furent confisqués au profit de l'Etat. C'est pourquoi les organisations révolutionnaires prêchèrent la lutte contre le pouvoir russe, à quoi le gouvernement répond par des mesures répressives contre les chefs du parti dachnaktsoutioun. Au cours de la période révolutionnaire de 1905, la politique du gouvernement russe au Caucase consiste à dresser les uns contre les autres les peuples du Caucase, plus particulièrement les Azerbaïdjanis contre les Arméniens. Par là le gouvernement russe cherchait une diversion au mouvement révolutionnaire, de jour en jour plus puissant au Caucase. Cela amena le pouvoir tsariste, après qu'il eut maté le mouvement révolutionnaire et qu'il se fut consolidé, à pratiquer

(1) Le rapport du général Harbord, publié en 1920, en fait foi.

au Caucase une nouvelle politique à l'égard des Arméniens. le nouveau vice-roi, le Comte Vorontsov-Dachkov, s'efforce par tous les moyens de rallier au gouvernement russe les sympathies des Arméniens; à cet effet il prête tout son appui à la grande bourgeoisie arménienne du Caucase.

Le but de cette politique est clair : la Russie songe à utiliser la population arménienne du Caucase pour satisfaire ses visées impérialistes en Turquie et en Perse. La bourgeoisie arménienne se laisse gagner par ces manœuvres engageantes; par contre les partis démocratiques et révolutionnaires arméniens se montrent réfractaires aux avances du gouvernement. C'est que dans cette manœuvre ils ont pu nettement discerner la pensée des hommes d'Etat russes. Il n'en est pas moins vrai que cette politique de la Russie se poursuit jusqu'en 1914, c'est-à-dire jusqu'à la Grande Guerre.

Lorsque la Grande Guerre éclata, le gouvernement russe lança un appel aux Arméniens, leur demandant d'entrer en guerre contre la Turquie. Des détachements de partisans se formèrent et s'en allèrent guerroyer sur le front turc. La Russie promettait, si elle obtenait la victoire, de donner l'autonomie à l'Arménie.

Cependant dès le début de la guerre et après les premiers élans d'enthousiasme, les Arméniens se rendent compte que le but réel du gouvernement russe est tout autre et qu'il serait naïf de croire à la création d'une Arménie autonome par les soins de la Russie. Cette création apparaît d'autant plus invraisemblable, le jour où les troupes russes pénètrent en territoire turc et occupent Erzeroum et son vilayet.

La politique poursuivie par le gouvernement et par le haut commandement permet aux Arméniens de comprendre que la population de l'Arménie est vouée à l'extermination et que le but de la Russie est de créer une « Arménie sans Arméniens ».

Dès ce moment un sourd mouvement d'indignation agite les détachements de partisans arméniens : nombreux sont alors parmi eux les maladies simulées, les cas de désertion et même de passage à l'ennemi, c'est-à-dire à l'armée turque. Les chefs de partis arméniens prévoyant déjà une lutte possible contre le gouvernement russe prennent des mesures pour que les détachements arméniens conservent les armes qui leur avaient été remises et ne les livrent en aucun cas.

En 1915, le parti « dachnaktssoutioun » se réunit en congrès à Tiflis et déjà l'on peut constater une certaine hostilité contre la Russie. Les chefs politiques arméniens arrivent à montrer que la Russie ne songe nullement à faire de l'Arménie un Etat indépendant ou autonome; mais bien d'y installer des émigrants russes de la Russie centrale et d'utiliser le territoire arménien pour se donner une issue sur la mer Méditerranée par le port d'Alexandrette.

Voici du reste ce qu'on trouve à ce sujet dans les documents secrets des archives de l'état-major de l'armée du Caucase : « Les discours enflammés prononcés au congrès par Andronik soulevèrent l'enthousiasme des assistants. Andronik montra clairement aux Arméniens que la Russie pouvait devenir beaucoup plus dangereuse que la Turquie et qu'il allait bientôt falloir entrer en guerre avec elle. »

Cette tension persiste jusqu'en 1917, c'est-à-dire jusqu'au moment où éclata la Révolution russe. La désorganisation du front, qui s'ensuivit, l'abandon des positions par les soldats russes changea du tout au tout la situation au Caucase.

Convaincus à présent que la Russie ne poursuivait d'autre but que la réalisation de ses plans impérialistes et qu'elle ne songeait nullement à prêter un appui quelconque à l'Arménie, les hommes politiques arméniens en conclurent que le véritable centre de la question arménienne se trouvait dans l'Arménie transcaucasienne. Ayant reconnu la nécessité de collaborer avec les peuples caucasiens des pays limitrophes, les Arméniens entreprirent courageusement de créer et d'organiser une Arménie caucasienne.

(A suivre.)

MIR.

LE SENS D'UNE HISTOIRE

A l'occasion du quinzième anniversaire de la Diète de Transcaucasie

I

Pour les personnes qui s'intéressent aux destinées du Caucase, le mois de février écoulé a son importance : le fait est qu'il y a quinze ans, le 9 février 1918, s'ouvrait à Tiflis la Diète de Transcaucasie, cette même Diète qui forma le Gouvernement de Transcaucasie. C'était le temps où le colosse empire tsariste ébranlé par le formidable choc de l'histoire, rongé par les controverses intérieures, s'émiettait sur ses deux flancs, roulait rapidement vers l'abîme.

C'était l'époque du grand processus de déclin : il conduisait d'une part vers la *liquidation du tsarisme*, en tant que régime de réaction, d'esclavage et d'obscurantisme et, d'autre part, vers le *morcellement de la Russie*, de cet empire qui avait asservi des peuples entiers après leur indépendance nationale.

Parmi les groupements politiques ayant accepté la révolution, les représentants de deux principales tendances essayèrent de donner une orientation subjective désirée à la marche objective du grand processus : d'une part, les partisans de ce qu'on appelle « l'idée universelle » du camp libéral-démocratique russe et de l'opinion publique socialiste qui, bien que soutenant de toutes leurs forces le développement des forces politiques dirigées vers la liquidation du tsarisme en tant que système social ne s'efforçaient pas moins avec plus de force encore de retenir ce torrent historique qui menaçait l'intégrité de l'empire ou, pour employer le terme en vogue à l'époque, l'intégrité de la Russie « une et indivisible ».

Dans l'autre camp, par contre, les représentants de cette tendance politique, *partisans de l'idéologie de tout mouvement national-libérateur* des peuples asservis de nationalité non-russe *favorisaient avec tout autant de zèle ce mouvement dirigé contre ces mêmes principes d'une Russie « une et indivisible »*.

Si au point de vue des « universalistes », le rôle objectif de la Révolution russe consistait uniquement dans la confirmation des réformes socio-politiques dans les limites de l'Empire Russe, pour les idéologues nationaux, elle apparaissait comme *l'émancipation des peuples asservis au moment de l'effondrement de cet Empire*.

La création du Gouvernement de Transcaucasie qui n'exista du reste que trois mois à peine fut, selon nous, *l'une des étapes que devait parcourir ce grand processus révolutionnaire d'effondrement et de dislocation de l'Empire.*

II

La Diète de Transcaucasie fut constituée par les députés de la circonscription législative de Transcaucasie qui n'avaient pas eu le temps de partir pour Pétrograd, du fait de la dissolution de l'Assemblée constituante russe par les bolcheviks.

Depuis le jour de sa création jusqu'au moment de la proclamation de l'indépendance de la Transcaucasie et de sa séparation en tant qu'Etat souverain d'avec la Russie, la Diète de Transcaucasie se heurta, au cours de ses travaux, à de grandes difficultés; elle eut des alternatives d'hésitation et devint l'arène de polémiques ardentes et de luttes acharnées, parfois même dramatiques.

L'objet de la dispute fut l'interprétation que chacun des représentants des deux tendances en présence donnait au fait de la création du Gouvernement de Transcaucasie.

Pour certains, il apparaissait comme un acte provisoire; pour d'autres, au contraire, il apparaissait comme une étape dans la décomposition de l'empire tsariste, comme un fait vivement attendu, appelé à remplir une tâche historique bien déterminée, tâche indispensable au point de vue des intérêts vitaux des peuples du Caucase.

Le 9 avril, jour anniversaire de la proclamation des droits de souveraineté de la Transcaucasie, l'idéologie universelle faisant fusionner l'unité territoriale de l'Empire russe avec l'intégralité des richesses de la Révolution, par la bouche du député russe M. Semenov, lança un blâme aux peuples du Caucase, leur reprochant hautement leur attitude, en ces termes : « En vous lançant dans cette glissante voie, vous arriverez non seulement à séparer la Transcaucasie d'avec la Russie, mais encore vous vous émietterez en petits Etats nationaux pour en venir à constituer des unités féodales et à tomber ensuite dans un état primitif rappelant celui d'avant la période russe. »

Peu de temps après, la marche des événements sembla confirmer les prévisions de M. Semenov : le 26 mai, la Géorgie se déclarait république indépendante, le 28 de ce mois l'Arménie et l'Azerbaïdjan imitaient la Géorgie. La Diète de Transcaucasie venait de se dissoudre.

La disparition de la Diète attrista de nombreux patriotes, plus spécialement ceux qui voyaient en elle l'organe politique appelé à servir l'union étatiste des peuples du Caucase et à consolider leur liberté nationale.

Certains même de nos compatriotes étaient enclins à voir dans l'insuccès de 1918 un échec à la première tentative de réaliser l'idée de l'union politique des peuples du Caucase.

III

Peut-on en réalité considérer la disparition de la Diète comme un échec de l'essai d'une union des peuples du Caucase?

Pour répondre à cette question, il convient tout d'abord de situer le fait qui nous occupe dans le processus historique qui a amené la chute retentissante du régime tsariste.

D'un rapide examen des matériaux de l'époque et des comptes rendus sténographiques de la Diète de Transcaucasie, il appert clairement que *ladite tentative a été non pas le résultat de la volonté edificatrice des peuples du Caucase exprimée par en bas dans le but de conquérir leurs libertés nationales, mais bien le produit de l'action révolutionnaire combinée, exprimée par en haut, dans le but d'assurer ne serait-ce que sur ce territoire la pureté des principes des conquêtes révolutionnaires, au prix d'une suspension du processus de décomposition de l'Etat dans les limites dudit territoire.*

Le cadre d'un article ne permet pas, au point de vue technique, de développer dans ses détails cette idée en s'appuyant sur une analyse complète de la plupart des faits et documents. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de signaler certains d'entre eux : tout d'abord, ainsi qu'il l'a été rappelé, les comptes rendus de la Diète elle-même. Hâtons-nous d'ajouter que les orateurs du parti azerbaïdjanien « *moussavat* » ont toujours insisté sur le caractère *provisoire de la Diète*, sur son rôle en tant qu'*organisme constituant*, tenu de fixer les bases fondamentales des rapports politiques entre peuples du Caucase. Ces hommes politiques ont considéré qu'un *Gouvernement commun à tous les peuples du Caucase doit avoir un caractère essentiellement international.*

Dè nos jours, les paroles prononcées il y a quinze ans par le député socialiste-fédéraliste géorgien Laskhichvili, aujourd'hui décédé, acquièrent une importance exceptionnelle; les voici exactement :

« Nous, socialistes-fédéralistes, estimons qu'une *union des peuples libres du Caucase doit s'établir non par des éléments d'en haut, mais par une construction venue d'en bas.* Les peuples doivent d'abord se rendre indépendants, construire leur autonomie nationale et territoriale et ensuite déléguer un pouvoir fédéral ou une Diète fédérale. »

Concevant parfaitement l'importance et la vitalité des intérêts communs financiers, économiques, politiques et défensifs militaires du Caucase ou des peuples de Transcaucasie, M. Laskhichvili allégua cependant que les dénominations de Caucase ou de Transcaucasie n'ont rien de national et il compléta son idée en ces termes :

« *Tant que les frontières et les fonctions des différents Etats n'auront pas été déterminées, la Diète de Transcaucasie, dans son aspect actuel, sera l'une des combinaisons de l'époque révolutionnaire venant d'en haut, ce qui la conduira infailliblement à un échec, comme tant d'autres combinaisons.* »

Il n'est pas douteux que, par la bouche de M. Laskhichvili, se faisait entendre la juste détermination du processus historique dans lequel une place était réservée à la Diète de Transcaucasie, une place qui dans cette étape transitoire se trouvait sur la voie du morcellement de l'Empire en Etats nationaux séparés.

En d'autres termes, la Diète de Transcaucasie offrait l'aspect, non pas d'une volonté créatrice des peuples du Caucase, venant d'en bas avec pour tâche spéciale la consolidation de ses buts nationaux, mais bien l'initiative

révolutionnaire venant d'en haut et dont le but consistait plutôt à obtenir l'intégralité des trésors universels, ne serait-ce que dans cette partie du territoire de l'ancien Empire. C'est pourquoi la Diète *ne pouvait compter sur un succès historique complet*.

IV

La dislocation de la Diète, comme il fallait s'y attendre, n'a pas été le fait de l'insuccès idéologique d'une idéologie commune à tout le Caucase; au contraire, avec la formation des républiques nationales, cette idée s'est réveillée: bien souvent, au sein de la Diète, il est arrivé d'entendre parler de certaine fédération avec la Russie. L'idée d'une confédération caucasienne s'étant dressée contre un pareil non-sens, tout projet de fédération avec la Russie fut voué à l'oubli. Et c'est ainsi que les premiers pas vers la réalisation de l'idée de confédération furent faits par la conclusion d'une union défensive-militaire entre les républiques d'Azerbaïdjan et de Géorgie. Il fut également proposé à la république d'Arménie de faire partie de cette union tout en lui laissant toute liberté d'action dans cette direction. En un mot, un *processus d'union, allant de bas en haut, commença*. Des manifestations de ce processus apparurent dans les faits qui caractérisaient les rapports entre les républiques d'Azerbaïdjan et de Géorgie d'une part et la république sœur du Caucase du Nord.

Nonobstant la terrible prophétie faite à la Diète par le député russe et dont il a déjà été parlé, les peuples du Caucase, libérés du joug séculaire de l'impérialisme tsariste se gardèrent bien de former des communautés disparates, dépourvues de toutes conceptions et féodales-primitives, mais ils se firent connaître sous forme de nations parfaitement solides, *organisées dans les formes requises de tout Etat démocratique*.

Comme il est regrettable qu'il ne leur ait point été donné de vivre de cette vie libre nationale. Il faut en rechercher les causes dans la situation internationale, très défavorable à l'époque pour les peuples du Caucase. Mais parallèlement avec les causes objectives, il ne faut pas perdre de vue certains moments subjectifs qui concourent à cet échec. Parmi ces facteurs de caractère subjectif, il convient de signaler le manque de solidarité entre peuples du Caucase.

V

Voilà donc treize années que les peuples du Caucase subissent de nouveau l'occupation russe, qu'ils vivent dans des conditions inouïes de tyrannie, soumis à toutes sortes de privations.

Et quelle vie! une éternelle lutte arrosée de sang, lutte cruelle, acharnée, question de vie ou de mort, lutte pour une existence nationale, pour un idéal commun de liberté, pour la culture et la civilisation mondiales. En un mot, *une lutte pour l'indépendance*.

Des exemples bien nets de la réalité journalière nous montrent que *cette lutte des peuples du Caucase* qui, quoi qu'on en dise, possèdent des frontières politiques bien déterminées et une direction d'Etat plus ou moins défectueuse, se poursuit non pas seulement pour la libération de quelque république, indépendamment des autres, mais pour la libération

du Caucase dans son entier. Chaque jour nous apporte de nouveaux faits témoignant de la croissance et de la force de la conscience nationale caucasienne et que le Caucase ne conçoit autrement que par la fusion de toutes les forces en un tout. Faits en mains, nous saurons démontrer que, sous l'influence de la lutte en commun contre l'ennemi commun, la lutte menée avec des moyens identiques et au nom des mêmes idéaux finira par se stabiliser autour de cette idée qui dit *qu'en dehors de l'union et de la lutte en commun des peuples du Caucase, il n'y a point de salut !*

Le mot d'ordre de Confédération du Caucase, dans les conditions où nous vivons, n'est pas seulement le résultat d'une idée d'émigré, non, les nouvelles qui nous parviennent de là-bas montrent d'une manière très catégorique que *les éléments caucasiens qui luttent sont tous imbus de cette idée.*

Il est certain que les peuples du Caucase qui ont pu se soulever contre le joug de l'impérialisme tsariste et se constituer en républiques nationales indépendantes *sauront, le jour où tombera l'impérialisme rouge se dresser à nouveau pour s'ériger en républiques alliées, unies sous forme de Confédération.*

Le processus révolutionnaire d'effondrement de l'empire tsariste a logiquement imprimé une particularité nationale à tous les peuples asservis. A la chute du pouvoir soviétique, les peuples liés par un intérêt commun sauront unir leurs forces pour former un front unique et obtenir la réalisation de leurs idéaux.

Le rôle historique objectif de la Diète de Transcaucasie au point de vue du mouvement libérateur-national des peuples asservis a été *de détacher la Transcaucasie de la Russie.*

En remplissant cette mission historique, la Diète de Transcaucasie, selon nous, est entrée dans l'histoire avec un certain résultat à son actif.

Mais malgré cela, l'idée professée par la Diète de Transcaucasie et qui est une étape transitoire dans le processus de morcellement de l'empire en unités nationales ne saurait être confondue avec l'idée constructive d'une Confédération caucasienne, but commun de tous les peuples du Caucase.

L'idée d'une Confédération du Caucase est bien l'expression de la volonté créatrice des peuples du Caucase, idée allant de bas en haut. Le premier moment favorable de l'histoire ne peut que faire triompher cette idée en mouvement. Du domaine des suppositions, elle s'incarnera véritablement dans la vie proprement dite, pour devenir une institution politique bien déterminée.

Si donc la Diète de Transcaucasie est morte, hâtons-nous de crier : Vive la Confédération du Caucase !

M. E. RASOUL ZADÉ.



TARAS CHEVTCHENKO

(1814-1861)

Taras Chevtchenko dont l'anniversaire est, tous les ans, célébré par les Ukrainiens au mois de mars, n'a pas été seulement un poète, un littérateur illustre, mais il fut en son temps un prophète de la liberté ukrainienne, au point qu'il est resté jusqu'à présent le symbole de la destinée de son pays.

Afin de mieux comprendre le rôle immense qu'il a joué dans le *risorgimento* de l'Ukraine, il nous paraît utile d'évoquer quelques traits de sa vie qui fut un long martyre.

Né en 1814 dans une pauvre famille de paysans à Moryntzi dans le gouvernement de Kiev, il semblait prédestiné, dès sa naissance, à subir un sort des plus durs. A cette époque, l'Ukraine, sous le joug russe, n'était autre chose qu'une province incorporée dans l'empire des tsars, et sa population était encore plongée dans l'esclavage, car la loi qui devait l'abolir en Russie n'avait pas encore vu le jour. Les serfs pouvaient être vendus, échangés contre un chien de race et servir de mise lorsque les seigneurs russes jouaient aux cartes. En somme ces êtres vivants, sans voix et sans liberté, appartenaient, corps et âme, à leurs maîtres, étant voués à leurs caprices.

Le jeune poète grandit au milieu de la misère et de la douleur. Les larmes étaient son seul soulagement. Doué d'une âme sensible et impressionnable, d'un esprit vif et pénétrant, il possédait des capacités exceptionnelles et un désir extrême d'apprendre et de perfectionner ses connaissances.

Taras Chevtchenko fut remarqué par l'hobereau chez lequel il servait comme valet de chambre. Impressionné par les talents du jeune Taras pour la peinture, il l'emmena avec lui à Saint-Pétersbourg et c'est là que Chevtchenko termina brillamment ses études. Ayant reçu ses diplômes, grâce à ses talents, sa personnalité fut bientôt connue et ses amis et son ancien professeur organisèrent une loterie à son profit qui donna 2.500 roubles, c'est avec cette somme qu'ils rachetèrent la liberté du jeune artiste; cela eut lieu le 22 avril 1838.

Il semblait que, dès lors, une ère nouvelle s'ouvrait devant lui, une ère de liberté et d'accession au progrès. Mais... le chemin de la vie est semé d'obstacles et Chevtchenko en rencontra de très grands.

Au fur et à mesure qu'il développait sa culture et qu'il enrichissait son savoir, il voyait dans toute son étendue le malheur de son pays, de sa chère Ukraine. Ardent patriote, il ne pouvait rester indifférent à la vue de sa patrie ainsi rivée à cette lourde chaîne d'oppression et d'esclavage, en présence de tout un peuple ainsi condamné à souffrir sans l'ombre d'une lueur d'espoir.

Le contraste entre le climat nordique, froid et brumeux, de Saint-Pétersbourg et de celui de l'Ukraine, chaud et ensoleillé, exalta ses sentiments de poète. L'histoire glorieuse, mais combien douloureuse de l'Ukraine, jadis libre et indépendante, alluma en Chevtchenko cette flamme intérieure qui ne devait plus le quitter. C'est donc dans cette capitale des

tsars, à Saint-Petersbourg, qu'il écrivit ses premières poésies et son poème célèbre, *Les Haidamaks*, qui prouvèrent que Chevtchenko savait manier la plume aussi bien que le pinceau. Les poésies éditées en 1840 formèrent le premier recueil, connu sous le nom de *Kobzar* (Le Barde). *Les Haidamaks* parurent en 1841. L'impression que produisirent ces œuvres fut considérable : du coup le jeune artiste devint le poète national par excellence de l'Ukraine. Personne avant lui n'avait, dans ce pays, parlé une langue plus pure, personne n'avait versé de larmes plus sincères sur les malheurs de son pays; aucun poète n'avait atteint les hauteurs de son génie poétique. Quand Chevtchenko quitta Saint-Petersbourg pour l'Ukraine, il y fut reçu avec enthousiasme. Autour de lui se groupèrent nos meilleurs écrivains : Kostomarov, Kouliche, Marko Vovtchok. Les portes des maisons des plus grands seigneurs du pays s'ouvrirent devant lui, celle du général-gouverneur de l'Ukraine notamment, de la Petite-Russie comme l'appelaient les Russes à l'époque, le prince Répnine, descendant par sa mère du dernier hetman, le comte Razoumovsky. Le charme de ses poésies rompit toutes les barrières qui existaient à cette époque entre un ancien serf et les princes moscovites ukrainisés. C'est là que Chevtchenko trouva celle qui devait le comprendre, le consoler et lui sacrifier sa vie, la princesse Varvara Répnine. Eprise du poète, elle renonça à tout autre mariage pour consacrer tous ses efforts à l'aider et à le protéger pendant les moments si pénibles qui devaient venir pour lui.

C'est à cette époque que parurent ses poèmes : *Le Songe* (défendu en Russie), *Le Caucase*, *A Osnovianenko*, *A l'éternelle mémoire de Kotlarevsky*, *Aux vivants, aux morts et à ceux qui doivent naître* (rognés par la censure tsariste). Son poème *Kateryna*, comme du reste les œuvres ci-dessus mentionnées, sont empreints de la plus grande haine contre l'oppression russe.

Dans le même temps il fonde une société secrète slavophile, connue sous le nom de *Confrérie de Cyrille et Méthode*, à laquelle appartenaient l'historien Kostomarov, le publiciste et homme de lettres Kouliche et quelques autres chefs du parti national. Mais les autorités russes crurent opportun de mettre fin à l'activité de cette société, car ils craignaient, non sans raison, un réveil du sentiment national en Ukraine.

Taras Chevtchenko fut emprisonné et envoyé ensuite comme soldat dans une compagnie disciplinaire en Sibérie avec défense d'écrire et de peindre. Il faut dire qu'à cette époque le service militaire en Russie était une punition, car il durait vingt-cinq ans et était pire que le bagne. Ce fut l'époque de ses plus grandes souffrances morales. Il pouvait à la rigueur se passer de liberté, supporter son emprisonnement, mais ne plus créer, ne plus écrire ni peindre, c'était pour lui un supplice sans borne. Il réussit cependant à écrire en cachette et ce furent ses plus belles poésies, arrosées de chaudes larmes pour l'amour de sa patrie lointaine qu'il ne reverra plus.

Enfin après dix ans de bagne en Sibérie, brisé physiquement et surtout moralement, le gouvernement russe l'autorise en 1858 à rentrer en Europe, mais l'accès de l'Ukraine lui est toujours défendu. Chevtchenko séjourna dès lors à Saint-Petersbourg où il mourut, le 26 février 1861 (vieux style). Sur les quarante-sept ans de sa vie, il ne fut libre que neuf ans : serf jusqu'à vingt-cinq ans, puis exilé en Sibérie où il passa dix ans, et trois

ans et demi sous la surveillance de la police impériale à Saint-Petersbourg.

Il mourut quelques mois avant la promulgation de la loi abolissant le servage en Russie, de ce servage qu'il avait subi lui-même, qu'il détestait de tout son être, contre lequel il lutta âprement. Toute sa vie fut celle d'un chevalier sans reproche qui meurt fidèle à sa Dame Lointaine — l'Ukraine.

Il fut enterré selon son testament sur les hauteurs du Dnieper en Ukraine. Une foule de soixante mille personnes assista à ses obsèques. Une seule couronne fut déposée sur son cercueil : une couronne d'épines.

Sa vie douloureuse, son existence de serf et de prisonnier, sa mort loin de l'Ukraine, ses œuvres pleines d'une beauté si touchante, d'une puissance de génie sans égale, d'un charme si pur, ont fait de lui le poète national de l'Ukraine.

A part ses belles œuvres et la place d'honneur qu'il occupe dans la littérature ukrainienne, la personne de Chevtchenko se couvre d'une gloire éternelle de par la mission qu'il a remplie, de par son activité féconde, de par l'inaltérable énergie qu'il déploya pour réveiller l'âme ukrainienne assoupie sous le vigilant régime russe.

Ses vers brûlants tranchent comme un glaive de feu les ténèbres qui enveloppaient l'Ukraine asservie. Sa parole ardente évoque l'histoire glorieuse d'un peuple qui connut la liberté et qui eut sa vie indépendante; cette parole tombait ainsi qu'un grain dans la riche terre noire de l'Ukraine, « sur notre sol qui ne nous appartient pas » comme il disait lui-même. Son œuvre ranima le feu sacré qui s'éteignait et cet élan vers l'indépendance que réprime la politique de la Russie.

Sa foi ardente, sa conviction inébranlable méritent d'être soulignées : il était sûr que le peuple ukrainien se redressera tôt ou tard, qu'il brisera ses chaînes d'esclavage, qu'il conquerra par des moyens pacifiques, ou à défaut par une lutte sans merci, sa liberté, qu'il retrouvera enfin sa gloire, une gloire digne de son illustre passé, de ses capacités, de la place qu'il mérite parmi les peuples civilisés.

Son testament que les Ukrainiens chantent debout, avec un sentiment du plus grand respect, témoigne de la grandeur de son rôle et de sa personne. En voici la traduction :

« Quand je mourrai, enterrez-moi
 Dans une tombe, au milieu des steppes
 De l'Ukraine bien-aimée,
 Où l'on voit les champs si larges,
 Le Dnieper que l'on entend rugir
 Quand il portera le sang ennemi
 De l'Ukraine à la Mer bleue,
 Alors je quitterai ces monts et ces champs
 Et j'irai alors vers Dieu
 Prier. Jusqu'à ce moment-là
 Je ne connais point Dieu !
 Enterrez-moi et levez-vous,
 Brisez vos chaînes !
 Et arrosez la liberté
 Du sang de l'ennemi !
 Et dans la grande famille,
 La famille nouvelle et libre,
 Ne m'oubliez pas et donnez-moi
 Une bonne, douce parole ! »

Et le peuple ukrainien ne l'oublie pas. Le grand poète jouit d'une popularité dont on ne peut se faire une idée, popularité qu'aucun poète slave n'a jamais connue. Il est le représentant le plus parfait de sa malheureuse nation, son plus grand poète, le plus grand apôtre de sa liberté, son prophète et son idole. C'est le génie même de l'Ukraine. C'est ce qui explique le culte dont il est l'objet dans notre pays. Son nom est aujourd'hui connu dans chaque chaumière.

Et c'est pourquoi chaque année, tous les Ukrainiens, où qu'ils se trouvent, chez eux ou en exil, célèbrent sa mémoire et n'oublient point de lui « donner une bonne, douce parole » !

Dmytro BOUG.

PARADE DE KOLKHOZ A MOSCOU

Pendant plusieurs jours le mot d'ordre de Congrès des kolkhoziens de choc a régné à Moscou; ce Congrès a, pour ainsi dire, pris les proportions d'un événement historique, l'aspect d'une « parade » afin de montrer d'une part, aux paysans venus de loin, toute la force, toute la puissance de l'économie soviétique et de l'armée rouge et pour démontrer, d'autre part, toute la sollicitude des bolcheviks envers les paysans-kolkhoziens.

La métropole rouge a donc vu dans ses murs 1.500 délégués des kolkhoz, de ceux bien entendu qui ne figurent point dans le tableau noir, qui exécutent toutes sortes de tâches dans les opérations de stockage, de préparation des semences, etc., si bien que l'envoi d'un délégué au Congrès est considéré comme une sorte de prime octroyée pour « la bonne tenue des kolkhoz ».

La *Pravda* du 15 février souligne que le Congrès des kolkhoziens de choc de l'U.R.S.S. est l'un des chaînons de la mobilisation en vue de l'exécution des travaux du printemps. Les ensemencements de printemps en perspective sont le « bastion avancé » autour duquel va se livrer la bataille entre les meilleurs éléments paysans des kolkhoz et les « ennemis » des kolkhoz que constituent les koulaks.

Le but du Congrès est par conséquent assez prosaïque. Il s'agit d'exécuter la campagne des semailles et de lutter en même temps contre les « intrigues » des koulaks. Les quinze cents députés réunis à Moscou doivent être, selon les conceptions des organisateurs du Congrès, les actifs propagandistes de la nouvelle orientation bolcheviste à la campagne.

Nous verrons ici même combien est fondée l'inquiétude des dirigeants soviétiques. Nul n'ignore que l'élément paysan en Russie a de tout temps joué un rôle dominant dans les destinées du pays. Les bolcheviks ne sauraient le négliger aussi ont-ils toujours lié le sort de leur régime à l'état d'esprit des paysans. La réforme des kolkhoz a eu précisément pour but d'en finir une fois pour toutes avec les tendances antisoviétiques qui règnent dans la campagne. Les kolkhoziens devaient donc remplacer les paysans individuels par trop incertains, éléments non pas seulement dangereux à l'intérieur du pays, mais encore et surtout au moment de

complications militaires à l'extérieur. Le meilleur témoignage de cette inquiétude en ce qui concerne le monde des paysans pour la sûreté de l'Etat est sans contredit la série des déclarations faites par les « chefs » aux réunions dudit Congrès.

Il est bon de remarquer que le président du Conseil des commissaires, lequel est en même temps président du Conseil du Travail et de la Défense, M. Molotov, et puis le commissaire à la Guerre et à la Marine, M. Vorochilov, ont jugé nécessaire de prendre la parole au Congrès et dans des discours très longs de parler de questions militaires et de danger de guerre; on lit : « Nous devons nous armer afin d'amoindrir les risques d'agression des Etats étrangers; c'est pourquoi les intérêts économiques doivent être mis de côté et même sacrifiés en cas de besoin. La production des marchandises industrielles pour les besoins des ouvriers et des paysans doit être réduite au profit de la fabrication des armes et dans l'intérêt de la défense de l'Etat soviétique en cas de nécessité. »

Parlant de la situation politique en Occident et en Orient, M. Vorochilov s'arrête longuement sur les résultats positifs obtenus dans le domaine de l'armement et de la technique de l'armée rouge; il insiste sur les services exceptionnels rendus dans ce domaine par le Comité central du parti communiste.

« Depuis longtemps déjà, dit-il, nous avons une armée rouge, on ne peut meilleure, en tant que matériel humain; depuis quatre ans, nous avons fait un bond décisif au point de vue de l'approvisionnement de l'armée rouge pour tout ce qui concerne la technique moderne. Nous sommes fermement convaincus que si nous multiplions cette technique par les cadres de l'armée rouge, par notre commandement bolchevik, par nos soldats, par la ténacité du prolétariat et des kolkhoziens, l'on obtiendra une force contre laquelle se brisera toute intervention, d'où qu'elle vienne. »

Les discours de MM. Molotov et Vorochilov sont extrêmement curieux au point de vue de leur estimation sous un angle militaire et d'après les expériences du plan quinquennal et des kolkhoz.

En dépit des incessantes déclarations pacifistes, les bolcheviks se préparent hâtivement à la guerre et, dans une certaine mesure, ils assujettissent à cette tâche tous les autres intérêts du pays.

Selon les conceptions des « dirigeants », l'industrialisation est d'une grande importance, attendu qu'elle permet de fournir à l'armée toutes sortes d'appareils relevant de la technique moderne. L'expérience des kolkhoz entre autres a cet avantage que les cadres de l'armée rouge doivent être composés, non pas de petits propriétaires, hostiles au bolchevisme, mais de kolkhoziens profondément imprégnés d'idées socialistes et prolétariennes. On aperçoit cette préoccupation bolcheviste de façonner l'esprit des délégués, dans tous les discours des « chefs ».

« Si en un court laps de temps », dit M. Kaganovitch, nous n'étions pas parvenus à relever l'industrie, nous aurions aujourd'hui été témoins non d'un travail pacifique, mais d'une guerre, d'une intervention, de quelque attaque des impérialistes d'Orient et d'Occident. »

Passant aux succès obtenus dans le domaine de l'économie rurale,

M. Kaganovitch essaie de démontrer que la collectivisation était une nécessité attendu que les méthodes capitalistes appliquées à l'économie rurale conduisent à la crise, à la famine et à une impasse. Par contre les kolkhoz ont apporté une nouvelle vie aux paysans, détruit la division en classes, en riches et en pauvres, etc. Il conclut en rappelant qu'en ce qui concerne les kolkhoz, il ne faut pas abandonner pour toujours tout esprit de retour. Or, la situation effective de l'économie rurale, d'après les *Izvestia* de Moscou, est représentée sous un tableau bien sombre : au 20 janvier 1933, sur tout le territoire de la République des Montagnards du Caucase, il a été recueilli au profit du fonds des semences 5,6 % de blé en tout et pour tout et 12 % des semences exigées pour les autres cultures. Le dernier délai pour le stockage définitif des semences a été fixé au 15 février 1933.

En ce qui concerne la collectivisation de l'économie rurale dans ladite république des Montagnards, l'on constate que dans de nombreux rayons, le pourcentage effectif de la collectivisation n'atteint pas même la moitié des chiffres fournis. C'est ainsi par exemple, que dans un rayon la collectivisation n'a été réalisée que dans les proportions de 15 % au lieu de 42 % portés dans les statistiques, que dans un autre il s'élève à 16 % au lieu de 37 % indiqués. A signaler encore que le plan du stockage des céréales dans la République des Montagnards n'a été réalisé au 25 octobre dernier, que dans les proportions de 25 % ; que celui du stockage de la viande dans le territoire nord-caucasien est complètement insuffisant, c'est ainsi qu'à cette date d'octobre le plan n'avait été exécuté que dans les proportions de 18,4 %, que les sovkhos n'ont fourni que les 27 % du plan et que les fermes à marchandises n'ont exécuté que 11 % du plan, les exploitations individuelles 1,4 % et quant aux kolkhoziens, ils n'ont rien donné du tout.

En dehors de ces sombres perspectives, il convient de signaler la terrible épidémie qui sévit au Caucase parmi les chevaux de labour et qui emporte le cheptel; la perte des chevaux est également signalée dans des rayons non atteints par les épidémies, mais où les animaux périssent, usés par la fatigue. Le journal de Rostov-Don fournit à ce sujet les données suivantes : au kolkhoz « Maïak Svobody » dans le rayon de Gueorguievsk 290 chevaux sur 120 ont péri. Dans le kolkhoz « Krasny Sadovov » 96 chevaux sur 120 ont péri. Dans la région des Tcherkesses adighés, dans la plupart des kolkhoz, le nombre de chevaux des kolkhoz, depuis 1930, a baissé de plus de moitié. Dans le kolkhoz de Khatajouki l'on ne compte plus que 53 chevaux au lieu des 600 que possédait ce kolkhoz en 1931. Dans le kolkhoz du village de Djembetchi, il ne reste plus que 35 chevaux au lieu des 700 que ce kolkhoz possédait; dans le kolkhoz du village de Memkher on n'en compte plus que 65 sur 500. Il est clair que toute cette mise en scène à Moscou n'ajoute rien à la véritable situation de l'économie rurale que la presse soviétique elle-même présente sous un aspect peu réconfortant. La parade organisée à Moscou avec la participation de ces quinze cents kolkhoziens d'entre les purs n'arrivera pas à tranquilliser les dirigeants, justement alarmés par les événements. La lamentable exécution des tâches en ce qui concerne les opérations de stockage des céréales, des semences, de la viande, le mauvais état des tracteurs, la disparition catastrophique des chevaux, le mauvais travail dans les kolkhoz, l'inertie que manifestent les paysans

33729

dans les exploitations individuelles sont autant de sujets d'inquiétude que la presse soviétique n'arrive plus à cacher.

Par ailleurs, les mesures exceptionnelles prises par les bolcheviks dans le domaine de l'économie rurale en U.R.S.S. méritent d'être soulignées. Le Conseil des commissaires en effet, a décidé la création près ledit Conseil d'une commission d'Etat permanente aux fins de déterminer les proportions de la récolte et du stockage du fonds des semences pour les cultures. En outre des fondés de pouvoir spéciaux, chargés des fonctions ci-dessus énoncées sont nommés au Caucase du Nord, dans la Basse-Volga, dans la région d'Odessa, de Dnipropetrovsk, de Kiev, de Tchernigov. De plus, le Conseil des commissaires a nommé 23 présidents de commissions interrégionales pour les différents rayons nord-caucasiens. Tout laisse présumer que commissions et fondés de pouvoir ont pour mission de réaliser les mesures liées aux opérations de stockage dans les régions les moins sûres.

A signaler encore un fait très caractéristique : c'est que la parade des kolkhoz n'a pas été le seul privilège de Moscou et de l'U.R.S.S. Un télégramme paru dans la *Pravda* du 15 février, adressé au Congrès par les « fermiers révolutionnaires des Etats-Unis » exprime leurs sympathies aux kolkhoziens de choc de l'U.R.S.S. Lesdits « fermiers révolutionnaires » décrivent la pénible situation dans laquelle se trouvent les fermiers américains par suite de la baisse des prix, des impôts et autres; ils signalent la misérable situation des ouvriers dans les villes où la famine se fait sentir sur des millions d'entre eux et ils font un rapprochement entre cette situation et celle de leurs camarades plus heureux de Russie où le Gouvernement des ouvriers et des paysans leur vient en aide. Le télégramme se termine par une déclaration annonçant que les fermiers, unis aux ouvriers des villes, ont l'intention de créer un front solide contre les exploiters et qu'en cas d'attaque du pays des Soviets, eux fermiers s'empresseront de défendre le glorieux Etat soviétique.

Si ce télégramme est authentique, nous sommes en présence d'un fait qui prouve l'ignorance qui règne en Occident sur la situation en Russie soviétique et sur la nature du pouvoir soviétique. Les fermiers qui envient à ce point le régime soviétique ne sont autres, au point de vue du bolchevisme, que des koulaks bien caractérisés et que des propriétaires d'exploitations agricoles individuelles contre lesquels en Russie soviétique une lutte d'extermination complète est déclarée. Si par un effet du hasard, dont le sort a le secret, ces fermiers venaient à être transposés en territoire soviétique, ils n'auraient pas tardé à être « dékoulakisés » et exilés en des lieux d'où l'on ne revient plus. De toute évidence, ces fermiers ignorent tout de la vie soviétique et, travaillés par la propagande, ils croient effectivement qu'en Russie les « fermiers » sont l'objet des soins assidus du Gouvernement ouvrier et paysan, qu'ils sont dans une situation meilleure que les « malheureux » paysans-propriétaires américains. Il suffirait cependant pour les détromper de lire ne serait-ce que le numéro du journal où a été publié leur télégramme.

Dans le dernier numéro de la revue *Prométhée*, nous nous demandions si l'on devait envisager une nouvelle NEP en Russie soviétique ?

Toute équivoque a disparu aujourd'hui et rien ne fait prévoir un changement quelconque à ce sujet sinon que la situation dans le domaine de l'économie rurale et de l'approvisionnement empire de jour en jour.

Les faits, du reste, que nous venons de signaler suffisent amplement pour montrer qu'aucune amélioration au pays des Soviets ne saurait, de longtemps encore, être envisagée.

Ibrahim TCHOULIK.

Les droits de sécession et de nullification des Etats membres de la Confédération caucasienne

Pour terminer (1) avec cette importante question de la répartition des compétences dans la Confédération d'Etats du Caucase, il nous reste à examiner deux droits qui appartiennent aux Etats-membres. Ce sont les droits de sécession et de nullification, droits les plus importants et les plus dangereux en même temps, de tous ceux qu'on reconnaît généralement aux membres d'une Confédération d'Etats. Le problème est extrêmement complexe, car, généralement, les traités de Confédérations ne les mentionnent même pas; *à fortiori* n'y trouvera-t-on aucune indication ni quant aux conditions auxquelles est soumis l'exercice de ces droits, ni en ce qui concerne les conséquences juridiques que cet exercice doit entraîner nécessairement. Nous sommes donc obligés de nous référer aux principes généraux des fédérations pour dégager les solutions positives sur ces deux points d'importance capitale. Nous nous demanderons, d'abord, en quoi consistent le droit de sécession et le droit de nullification? Il faut voir ensuite quelle est leur nature juridique et pourquoi les reconnaît-on à tous les Etats membres d'une Confédération. Restera à déterminer si les Etats-membres de la Confédération d'Etats du Caucase pourront, le cas échéant, invoquer ces deux droits à l'encontre de l'autorité centrale.

I

Qu'est-ce, en somme, que le droit de sécession et le droit de nullification? En quoi consistent-ils?

Le droit de sécession, c'est le droit qui appartient à tout Etat membre d'une Confédération d'Etats, de *sortir* de l'union lorsque l'accomplissement des obligations confédérales risque de compromettre les intérêts vitaux de cet Etat.

Qui ne voit les difficultés que cette définition fait surgir immédiatement. Il faut qu'il s'agisse d'abord des *intérêts vitaux*; mais qu'est-ce qu'un intérêt vital? On n'a jamais pu le déterminer avec exactitude. Cela nous rappelle les réserves que les Etats souverains ne manquaient jamais d'insérer, avant la guerre, dans les conventions d'arbitrage qu'ils concluaient. Etaient exclues du règlement arbitral les questions intéressant l'honneur national et les intérêts vitaux des Etats. La convention d'arbitrage avec une pareille réserve ne compromettait nullement la liberté d'action des Etats, car l'imprécision de ces clauses permettait aux Etats

(1) Voir *Prométhée* N° 74.

de mauvaise foi — y avait-il des Etats de bonne foi ? — de se dérober à l'arbitrage chaque fois qu'un conflit les mettait aux prises avec un autre Etat. Les Etats jouissaient ainsi d'un double avantage : en concluant de nombreux traités d'arbitrage, ils témoignaient de leur pacifisme aux yeux de l'opinion mondiale, tout en sauvegardant pleinement leur souveraineté. C'était un des aspects de l'hypocrisie internationale dominant la politique des Etats avant la guerre. Heureusement les choses ont changé depuis ; par des conventions nombreuses, dont la plus importante est l'Acte Général de Genève de 1928, les réserves d'ordre général et imprécises ont été interdites (cf. l'article 39 de l'Acte Général).

Voici donc une première source de difficultés. Elle n'est pas la seule : qui sera le juge du point de savoir si l'accomplissement des obligations confédérales contrevient à ces intérêts vitaux ? Dans l'esprit de ceux qui reconnaissent le droit de sécession aux Etats membres, cela ne peut être que l'Etat intéressé lui-même. Autrement dit l'Etat, ayant intérêt à se soustraire aux devoirs qui lui sont imposés par le Pacte confédéral, sera juge de sa propre cause. C'est une porte ouverte aux solutions les plus arbitraires et les plus fâcheuses.

Le droit de nullification. C'est le droit de chaque Etat membre d'une Confédération d'Etats d'annuler une décision de l'autorité centrale lorsqu'elle est contraire à ses *droits fondamentaux* ou dépasse la *compétence constitutionnelle* de cette autorité.

Avec ce droit on est acculé à plus de difficultés encore : qu'est-ce d'abord que les *droits fondamentaux* des Etats souverains. Voilà un de ces termes qui se prêtent à une interprétation aussi large que possible, au gré de ceux qui l'invoquent. La question des droits fondamentaux des Etats est très connue en droit international public : on range généralement dans la catégorie de ces droits, le droit à l'existence et au légitime développement, le droit de conservation, le droit d'égalité, le droit de commerce et d'autres encore. Il est clair qu'un Etat de mauvaise foi peut toujours, si on lui reconnaissait le fameux droit de nullification, annuler toute décision de l'autorité centrale comme portant atteinte à un de ces droits.

Quant à la violation de la compétence constitutionnelle par une décision de l'autorité centrale — cela peut arriver souvent — doit-on laisser l'appréciation de cette question si grave aux Etats membres qui seraient certainement portés à l'invoquer si cette décision porte atteinte à leur souveraineté. Si on l'admettait, ce serait un coup mortel porté à l'idée fédérative, coup dont elle ne pourra probablement pas se relever.

II

Etant donnée la signification qu'ont ces deux droits, il est évident que leur exercice est plein de dangers pour l'existence de la Confédération. A chaque instant, les Etats particuliers peuvent recourir à ces deux armes pour faire avorter toute initiative de l'autorité centrale et paralyser ainsi son action. Et il ne faut pas se faire d'illusion ; les Etats y recourront toutes les fois que tel sera leur intérêt, car lorsqu'on accorde à une collectivité une compétence non réglementée, elle tend, par une sorte de mouvement instinctif, à en élargir le plus possible les frontières. N'oublions pas que toutes les collectivités sont dirigées par les hommes et que les hommes sont loin d'être parfaits.

Comment se fait-il alors qu'on reconnait aux Etats membres ces deux droits susceptibles d'entraîner la dislocation et la disparition de l'union confédérale ? C'est qu'ils découlent directement et immédiatement de leur caractère d'Etats souverains. Or la souveraineté était comprise, nous l'avons vu, comme le droit de déterminer librement sa propre compétence, comme le droit de prendre des décisions définitives dans tous les domaines de l'activité étatique. La souveraineté, c'était le pouvoir suprême, incontrôlable et illimité. Il était naturel dès lors de reconnaître ces deux droits — droit de sécession et droit de nullification — aux Etats ayant cette qualité de souveraineté. Ils étaient maîtres de leur compétence, ils pouvaient la limiter, s'ils le voulaient; et, par une conséquence logique, c'était à eux d'apprécier si la limitation était respectée par l'autorité centrale qui est, somme toute, leur propre création.

De même, aucune obligation souscrite ne pouvait les obliger indéfiniment. Cela est vrai d'ailleurs actuellement aussi, car le droit de sécession n'est qu'une des applications de la clause *rebus sie standibus* dont la formule complète s'énonce ainsi : *omnis conventio interpretatur rebus sie standibus* — une convention ne vaut qu'autant que les choses restent en état. Si donc une convention passée met, par le changement des circonstances, en péril l'existence ou l'indépendance de l'Etat contractant, il a le droit de le dénoncer, mais dans certains conditions seulement.

III

Nous venons de voir qu'il faut chercher l'origine de ces deux droits fondamentaux dans l'idée de souveraineté. Mais cette idée a subi depuis la guerre une profonde transformation. Je ne puis revenir sur cette question importante que j'ai étudiée dans un de mes articles précédents. Je me borne à rappeler que, d'une notion absolue et illimitée, la souveraineté est devenue limitée et relative, et ne signifie plus qu'une indépendance de l'Etat dans les limites du droit international. L'Etat est toujours maître de ses décisions, mais la sphère où il peut prendre ces décisions définitives est dorénavant déterminée par le droit international.

Une telle transformation de la notion de souveraineté nous oblige à la révision de ses conséquences logiques qui sont le droit de sécession et le droit de nullification. Ce travail n'a pas été fait, à notre connaissance, par aucun auteur jusqu'à présent. Mais il ne suffit pas de réviser les deux droits qui nous occupent, en les mettant en harmonie avec le droit international moderne. Nous ne faisons pas ici du droit international général. Notre tâche est d'interpréter le Pacte de la Confédération Caucasienne : il importe en conséquence de concilier l'exercice de ces deux droits, si toutefois cela est possible, avec les dispositions concrètes de ce Pacte.

Je commence par le *droit de sécession*. J'ai déjà eu l'occasion de dire que ce droit est une des applications de la fameuse clause *rebus sie standibus*. Or l'existence de cette clause n'est pas niée par le droit international moderne. Elle n'est même pas encore réglementée d'une manière tout à fait satisfaisante. Il y a d'ailleurs un précédent qu'on peut invoquer : c'est le droit accordé par le Pacte de la Société des Nations, à ses membres, de sortir de la Société après un préavis de deux ans (article premier du Pacte). Ce droit de sortie existe également dans les associations de droit interne — dans les syndicats professionnels par exemple. Le droit de

sortie libre est donc une règle normale de droit international et de droit interne.

Le Pacte de la Confédération Caucasiennne ne contient aucune disposition interdisant aux Etats membres de quitter librement l'Union. On ne saurait déduire de ce silence que les Etats aient renoncé à l'exercice de ce droit, puisque le droit de sécession est, nous venons de le constater, la règle, et l'obligation de non-sortie, l'exception. On ne peut donc présumer la renonciation; elle doit être formellement et expressément consacrée dans le Pacte.

Le droit international général et le Pacte caucasien sont ainsi d'accord pour reconnaître aux Etats membres de la Confédération Caucasiennne le droit de quitter l'Union. Mais ce droit est-il absolu ? Ne souffre-t-il aucune limitation, ni réglementation ? Voilà la question essentielle, et pour y répondre il faut faire appel aux principes généraux qui dominent le Pacte caucasien et à l'esprit qui a présidé à son élaboration. Le but poursuivi par le Pacte caucasien, c'est le désir de consolider l'indépendance des Etats membres de la Confédération et d'accroître la prospérité commune. L'esprit du Pacte est donc un esprit de collaboration et de coopération; c'est la volonté *d'union* et non pas de *désunion*. Or, si l'on reconnaît aux Etats membres le droit de sécession libre, ce serait se mettre en contradiction avec le but du Pacte, avec son esprit essentiel. Ce but et cet esprit commandent impérieusement la limitation de ce droit dangereux. Je ne puis entrer ici dans les détails de la réglementation du droit de sécession; qu'il me suffise de fixer les deux points suivants : 1° Chaque Etat membre n'a le droit d'invoquer la sécession que si la persistance de l'Union compromet gravement, bien plus, met en danger évident l'existence et l'indépendance de cet Etat, et 2° l'appréciation de ce fait ne peut en aucune façon appartenir à cet Etat qui serait juge de sa propre cause, mais doit revenir à un organe indépendant qui est la Cour fédérale suprême. Il va sans dire que la décision de la Cour, qui est sans appel, s'impose obligatoirement à l'Etat intéressé. Il n'y a aucune illusion à se faire qu'en fait les choses se passeront tout à fait autrement. Il est probable que si la question de la sécession se posait, elle serait résolue par la force et non par des moyens juridiques; les règles de droit que nous venons de poser ont cependant cette importance qu'elles fixent la responsabilité, ce qui n'est pas un mince résultat.

En ce qui concerne *le droit de nullification*, la solution est encore plus simple. De même que les décisions de la Société des Nations, prises dans les limites de sa compétence, s'imposent aux Etats membres, sans qu'aucun d'eux puisse invoquer ses soi-disant droits fondamentaux, de même l'article 2 alinéa 4 du Pacte caucasien déclare formellement que les « décisions du Conseil, prises sur des matières de la compétence de l'autorité fédérale, sont obligatoires pour les Etats confédérés ». Cette disposition formelle et impérative ne laisse aucune place au doute.

Mais que décider pour les décisions qui sont susceptibles d'être considérées comme dépassant la compétence assignée à l'autorité confédérale par le statut ? *Les Etats membres ont-ils le droit d'apprécier eux-mêmes* cette violation du Pacte et d'opposer à l'autorité centrale l'exception de nullité ? Certainement non ! car ce serait se mettre en contradiction avec l'article 13 alinéa 2 dudit Pacte qui fixe la compétence de la Cour fédérale. « La Cour fédérale connaît, statue le texte de tous les différends entre les

autorités fédérales et les Etats confédérés... » Ce texte est conçu en termes très généraux : la Cour fédérale connaît *tous* les différends, dont ceux qui peuvent s'élever entre les Etats-membres et l'autorité centrale au sujet de l'interprétation du Pacte confédéral. Sans doute les Etats-membres ne sont pas complètement désarmés contre cette dernière; ils peuvent mettre en question celles de ses décisions qui leur semblent inconstitutionnelles; non pas arbitrairement, de par leur propre volonté, mais en s'adressant à la Cour fédérale, arbitre suprême entre eux et l'autorité centrale.

La conclusion qui se dégage des développements précédents est que le droit de nullification doit être refusé d'une façon absolue aux Etats-membres de la Confédération caucasienne, au moins quant à son exercice direct. En signant le Pacte, ils se sont engagés à respecter les décisions de l'autorité centrale, sauf le recours possible devant la Cour fédérale. Quant au droit de sécession, il ne peut leur être enlevé, mais son exercice est soumis à des conditions rigoureuses.

Une pareille limitation des droits des Etats-membres est conforme à leur souveraineté qui est essentiellement relative, en ce sens qu'elle est limitée par les règles du droit international général, et par celles du Pacte de la Confédération Caucasienne.

M. M.

Un évènement digne de remarque

Sous ce titre, le journal *Istiklal* (n° 25), organe du mouvement national azerbaïdjanien, publie un article de tête de M. E. Rasoul Zadé, consacré à la situation actuelle en Azerbaïdjan. En voici la teneur :

Il fut un temps où M. Staline, expliquant la théorie du « socialisme dans certains pays », disait ce qui suit :

« ...Certains pays capitalistes ont obtenu l'industrialisation de leur pays grâce à la contribution prélevée sur le pays vaincu; d'autres pays ont atteint ce résultat grâce aux capitaux fournis par l'exploitation des colonies. En ce qui nous concerne, nous ne disposons d'aucune de ces possibilités. Pour assurer son indépendance vis-à-vis des puissances capitalistes, le pouvoir soviétique s'est vu dans l'obligation de créer une industrie socialiste. Et pour la réalisation de ce plan, il a fallu, forcément, se procurer des ressources chez les paysans. Il n'y avait point d'autre issue pour nous... »

Le problème est clair. Si l'Angleterre a été dans l'obligation d'exploiter l'Inde pour créer une industrie britannique, si l'industrie de l'empire allemand a été créée avec la contribution de guerre imposée à la France, le communisme, successeur du tsarisme au Kremlin de Moscou, ne pouvait créer une industrie capitaliste dans le monde qu'en pillant les pays asservis.

Et il en a été ainsi : sans parler de la période du communisme de guerre avec sa politique de pillage, les mesures prises par la métropole rouge dans le but de réaliser le plan quinquennal ont laissé loin derrière

elles les atrocités et cruautés imaginées par la Compagnie commerciale anglaise des Indes et ses fameuses méthodes d'exploitation.

Nul n'ignore la tragique situation des paysans, pas plus que les souffrances qu'ils subissent, sans exemple dans l'histoire. Ce n'est que par la force des armes qu'ils sont tenus de rester dans cette Union Soviétique pour y réaliser les plans de « l'industrie socialiste » ?!...

En dépit des déclarations optimistes, faites ces derniers jours, sur le plan quinquennal, la presse soviétique n'en signale pas moins des incidents sanglants survenus au cours des opérations du stockage des céréales dans les colonies soviétiques telles que l'Ukraine et le Caucase du Nord. La situation est devenue si grave que des communistes responsables ont fait cause commune avec les paysans affamés; ils ont même approuvé la résolution des paysans de ne point livrer leur dernière et maigre réserve de grain à Moscou. Pour avoir défendu leurs concitoyens, ces communistes locaux ont été sévèrement punis; quelques-uns même ont été fusillés !

Des horreurs semblables sont signalées dans les journaux reçus d'Azerbaïdjan.

Depuis le jour où ce pays fut annexé à l'Union Soviétique, le peuple azerbaïdjanien n'a cessé de lutter contre l'oppression de Moscou. Toutes les innovations introduites par la dictature communiste et dirigées contre l'exploitation des colonies soviétiques, ont été, selon leur degré d'intensité et le caractère des mesures envisagées, combattues par tous les moyens en possession du peuple azerbaïdjanien, y compris l'insurrection. Et dans cet ordre d'idées, le pays devient l'arène d'une sérieuse résistance.

Le lecteur trouvera un tableau saisissant de cette lutte dans les colonnes de ce numéro de journal. Nous nous bornerons dans le présent article à ne parler que des causes qui ont provoqué cet état de choses.

La plus grande partie des malheureux paysans azerbaïdjanien ont subi la colère punitive de Moscou : de nombreux districts ont été portés sur le « tableau noir ». Cela veut dire que les autorités supérieures soviétiques les ont boycottés et, de ce fait, ils sont pour ainsi dire condamnés à la famine et à toutes sortes de privations.

Mais ce n'est pas seulement ce fait inouï qui nous amène à parler d'un événement digne de remarque; car enfin nous ne pouvons compter sur un meilleur traitement envers ces malheureux peuples, de la part de Moscou.

Les événements renferment par eux-mêmes un côté positif que nous signalons comme digne de remarque : c'est la formation d'un front unique contre les occupants moscovites, constitué par de nouveaux éléments sociaux de la population. D'après le journal *Kommunist*, les activistes des kolkhoz et des sovkhoz, des soviets locaux et jusqu'aux membres des cellules communistes ont pris parti pour les « koulaks » contre Moscou. Dans beaucoup de rayons, les communistes locaux, sans crainte des agents du pouvoir, se sont rangés du côté des paysans; ils ont signalé leurs besoins, parlé de l'impossibilité d'exécuter des obligations par trop lourdes, déclarant avec force qu'il « n'existe point de koulaks chez eux ».

Un front d'opposition, créé parmi des éléments de la population, classifié et organisé par les agents même de Moscou et d'après le plan de son système de dictature coloniale, voilà ce que nous estimons digne de remarque !

Ce n'est pas la première fois que les communistes locaux en contact avec les masses s'élèvent contre Moscou la Rouge. Des événements de ce genre ont été signalés maintes fois dans les républiques soviétiques nationales.

L'opposition, à l'intérieur du parti en Azerbaïdjan se réclamait toujours des mêmes mots d'ordre.

La force et la fermeté de l'opposition du parti dans la question actuelle se trouvent en étroit rapport avec le degré de force de ce même sentiment de haine et de colère que professent les masses envers le régime d'occupation moscovite et le système colonial bolchevik.

La radio moscovite peut, tout à son aise, tromper les masses; elle peut radiodiffuser que les bolcheviks apportent la liberté aux peuples, qu'ils les groupent en Union libre... Les événements se chargeront de démontrer l'hypocrisie de ces mots, de dévoiler au grand jour le mensonge bolchevik !

Le sens des informations qui nous sont parvenues hier de l'Ukraine et du Caucase du Nord et aujourd'hui de l'Azerbaïdjan sont claires. En portant au « tableau noir » ces malheureuses colonies, Moscou les soumet à une cruelle exploitation. Comptant bien en avoir fini avec les éléments de résistance dans les pays occupés, Moscou se trouve désormais en présence de nouveaux éléments sortis des cadres formés par ses propres agents. Et ces éléments nouveaux, ces élèves se dressent aujourd'hui contre les maîtres de Moscou !

Il ne pouvait en être autrement ! Le pillage a dépassé toute limite; l'exploitation du pays a fait déborder la coupe. Les autorités ont perdu le sens de toute mesure ! Des gens qui hier encore prêchaient l'idéal du communisme universel subissent aujourd'hui des privations de toute sorte; tout devient clair à présent; oui, il est clair que le « stalinisme » est la forme de pillage colonial la plus hideuse, la forme d'exploitation la plus inhumaine qui soit !...

Où trouver une issue ? Comment ces peuples peuvent-ils se sauver de cet esclavage inouï ? Il n'y a qu'un moyen, un seul : c'est de se dresser pour l'indépendance nationale, de se soulever contre l'impérialisme rouge !

R. Z.



RÉUNIONS " PROMÉTHÉE "

Le 19 février dernier, le représentant du Comité d'« Union nationale au Turkestan » et collaborateur de *Prométhée*, M. Moustapha Tchokaï Oghly a présenté un rapport sur

« Le mouvement des basmatchis au Turkestan »

Ledit rapport fut lu devant une salle comble au siège de la rédaction de la revue *Prométhée*. Dans l'assistance, on remarquait les représentants de tous les peuples du Caucase, de l'Ukraine et des Cosaques. Ouvrant la séance, le directeur de la revue *Prométhée*, M. Gvazawa, prononça quelques mots pour bien marquer l'importance de la question des nationalités et de la lutte entreprise par les peuples asservis, retenus de force dans le cadre de la Russie actuelle. M. Gvazawa s'arrêta en particulier sur le rôle éminent que le Turkestan est appelé à jouer dans la lutte commune contre l'impérialisme rouge et dans la future union fraternelle des peuples qui s'efforcent aujourd'hui de se libérer, afin de s'adonner à une construction nationale d'Etat.

La parole fut ensuite donnée au conférencier.

Le rapport de M. Tchokaï Oghly, abondamment pourvu de références de source soviétique, donna aux auditeurs un véritable tableau de l'origine du mouvement des basmatchis; il en expliqua les raisons ainsi que les éléments sociaux qui appuyèrent ce mouvement. Un résumé très succinct de cette partie du rapport a déjà été publié dans le numéro précédent de *Prométhée*, aussi nous nous garderons bien d'y revenir.

Dans la deuxième partie de son rapport, M. Tchokaï Oghly a fait un exposé du développement du mouvement des basmatchis; il a indiqué les causes de l'échec de ce formidable mouvement qui s'empara de toutes les classes de la population. Il fut même un temps où le Gouvernement soviétique dut céder sous la pression de ce mouvement et accepter un compromis. C'est ainsi qu'il dut souscrire à la création de « tribunaux de chariat », qu'il dut restituer au clergé et aux organisations religieuses musulmanes les biens qui leur avaient été confisqués (vakoufs), qu'il consentit à faire appel à des personnalités influentes entre les gens du Turkestan, d'entre les intellectuels bourgeois, et qu'il fut obligé de renoncer à la « réforme agraire » envisagée, etc. (cf. le *Journal des Nationalités*, livre 2, Skalov).

Ces différentes concessions sont une négation complète de l'idéologie de la révolution d'octobre. Et si les bolcheviks allèrent à de semblables compromis, ce fut pour conserver le pouvoir dans leurs mains, quitte de rétablir plus tard les principes révolutionnaires ainsi violés. Mais l'on ne peut se défendre de souligner ici, ainsi que l'a indiqué le rapporteur, que les concessions faites par les bolcheviks au sujet des « tribunaux de chariat », des « personnages influents de la bourgeoisie nationale », du « clergé » et enfin ce renoncement à effectuer « la réforme agraire », témoignent de l'absence de base pour l'idéologie bolcheviste au

Turkestan. M. Tchokai Oghly a tout particulièrement attiré l'attention de l'assistance sur le renoncement du pouvoir soviétique à entreprendre la « réforme agraire », c'est-à-dire à la remise des terres à la partie la plus pauvre de la population.

Alors qu'en Russie le transfert de la terre aux paysans a sauvé le pouvoir soviétique, ce même pouvoir a été obligé au Turkestan, afin de sauver sa situation, de renoncer à cette opération. Or, la révolution agraire, ainsi que le faisait remarquer Lénine au deuxième Congrès du Komintern, devait servir de base révolutionnaire au Turkestan et dans tout l'Orient en général. En renonçant à cette « base révolutionnaire », les bolcheviks ont montré que la dictature du prolétariat instaurée par eux au Turkestan n'a aucune base dans la conscience nationale des Turkestanais...

Il n'en est pas moins vrai que les bolcheviks sont devenus les maîtres de la situation et qu'ils ont su conserver le pouvoir au Turkestan. Comment expliquer cela ? Quelle en est la cause ? Il faut en chercher la cause d'une part, nous dit le conférencier, dans notre propre faiblesse et, d'autre part, dans les conjectures très défavorables qui apparurent à l'intérieur et au dehors du Turkestan ; il faut encore rechercher ces causes dans le blocus de famine et dans la famine même qui sévissait au Turkestan, de par la volonté du pouvoir soviétique...

Nous n'avons pas été à même de créer *un centre unique de direction politique*, déclare le conférencier. Les premiers chefs basmatchis, Irgach et Madamine, transformèrent le Ferghana, centre du mouvement, en « possession féodale » à eux, n'acceptant aucune directive politique, pas même un simple conseil. Leur propre « conscience politique » peut être caractérisée par le fait que tous deux passèrent par la suite au service du pouvoir soviétique où ils perdirent leur tête. Il est vrai que par la suite, il fut possible de constituer un centre politique, mais malheureusement ce fut trop tard. Le Turkestan ne possédait point de cadres d'officiers nationaux, pas même de cadres de gens expérimentés au point de vue militaire.

De l'extérieur, le Turkestan ne pouvait attendre aucun secours. L'appel lancé par l'organisation du Turkestan, par le conférencier en particulier, à l'Europe, au début de 1919, resta sans réponse... Le conférencier parle du séjour des troupes anglaises au Turkestan ; il réfute l'opinion répandue dans le pays, que les troupes anglaises auraient soutenu le mouvement national et qu'elles voulaient aider les Turkestanais à se libérer des bolcheviks. Les troupes anglaises vinrent au Turkestan (au Turkmenistan actuel), non pas dans le but de libérer ce pays des bolcheviks, mais simplement afin d'empêcher la pénétration des agents turcs dans l'Inde, à travers le Turkestan et l'Afghanistan.

Plus tard, aussitôt que ce danger disparut, les Anglais se retirèrent, laissant la partie du Turkestan qu'ils occupaient à l'armée volontaire du général Denikine. Cette politique eut pour résultat de décider les Turkmènes qui jusque-là combattaient les rouges, à abandonner le front, ne voulant pas aider la réaction russe à reconstituer une Russie « une et indivisible ». De ce fait, les rouges eurent tôt fait de repousser les blancs et, dès lors, le Turkmenistan actuel tomba sous le pouvoir des bolcheviks...

A l'intérieur du Turkestan, les paysans russes manifestaient de

l'hostilité au mouvement national des Turkestanais. Le conférencier produit de nombreuses citations empruntées au livre du bolchevik Fourmanov, intitulé *Miatej* et qui montre clairement l'hostilité manifeste qui animait les paysans russes envers les Turkestanais et les Kazak-Kirghiz en particulier, hostilité qui par endroits se transformait en extermination de ces derniers...

A tout ce qui précède, il convient d'ajouter le blocus de famine que le gouvernement soviétique faisait lourdement peser sur le Turkestan.

Ces années terribles ont eu pour effet d'instruire le Turkestan. Ses habitants sont devenus plus expérimentés et, dans la lutte qui s'annonce pour la libération du pays, les fautes du passé ne doivent pas se renouveler; nous disons bien, ne se renouveleront pas.

La conférence dura près de deux heures. L'assistance écouta la conférencier avec une attention soutenue. Ses dernières paroles furent couvertes par les applaudissements répétés de toute la salle. De nombreuses questions furent ensuite posées à M. Tchokaï Oghly qui s'empressa de fournir toutes les explications désirables.

Revue de la Presse

La question arménienne

Les Dernières Nouvelles (n° 4347) donnent un compte rendu du débat qui a eu lieu à la conférence de M. Vatchnadzé, au « Cercle d'études caucasiennes ». On y lit :

« MM. Djamalian et Hadissian se sont déclarés séparatistes résolus et partisans de la Confédération Caucasienne.

« M. Djamalian assura qu'en Arménie il n'y a pas un seul homme politique qui lie le sort de l'Arménie à celui de la Russie et que « pas un Arménien n'a jamais pensé à s'écarter des peuples du Caucase »...

« M. Hadissian crut devoir mettre les points sur les i.

« — Nous n'appelons pas nos frères caucasiens à une guerre contre la Turquie, déclara-t-il. Les Caucasiens ne peuvent pas mener la guerre sur deux fronts.

« — En 1918, continua-t-il, la diplomatie turque poursuivait un but : celui de créer du Caucase un Etat-tampon entre la Turquie et la Russie. C'est sous l'influence considérable de cette politique turque qu'eut lieu la déclaration d'indépendance des Républiques Caucasiennes. Mais bientôt la Turquie renonça à cette politique... Dans l'intérêt de la Turquie même la Confédération Caucasienne doit être assez puissante pour qu'elle puisse servir de barrière contre la Russie. Il est nécessaire d'épuiser tous les moyens afin de décider la Turquie à reprendre sa politique de 1918.

« M. Hadissian prie « les Azerbaïdjanis influents » d'entreprendre des démarches auprès de la Turquie au sujet « de quelques concessions territoriales en faveur du peuple arménien ».

« Cette déclaration dans la bouche d'un Arménien a provoqué une véritable sensation », ajoute le reporter du journal russe.

Une mise au point

Le compte rendu précédent a provoqué dans le même journal russe une mise au point de la part de M. Hadissian. Nous la reproduisons ci-dessous à titre documentaire et, pour le moment, nous nous abstenons de tout commentaire.

« Le prince Vatchnadzé, écrit M. Hadissian, a consacré sa conférence à la nécessité d'une union des peuples du Caucase en Confédération. Cette question n'est pas nouvelle, elle compte une quinzaine d'années. J'ai toujours été d'avis qu'il faudrait pour la réalisation de l'idée de Confédération — *si elle était reconnue nécessaire* — que l'Arménie possédât un territoire suffisant et toutes les conditions d'une existence ferme et de développement. Avant tout, il lui est indispensable d'avoir les terres qui lui appartiennent historiquement et qui se trouvent maintenant dans les limites de la Turquie : — telle est mon opinion ainsi que celle de toute la masse réfléchie des Arméniens qui ne demandent que de vivre chez eux.

« Est-il possible, en effet, d'appeler « séparatistes » ceux qui — comme les Polonais ou les Finlandais — ont proclamé leur indépendance il y a déjà quinze ans, et qui ayant été reconnus sur le plan international ainsi que par les partis politiques russes, luttent pour l'intégrité de leurs patries respectives et souffrent sous l'occupation turque et bolcheviste. Cela n'exclut pas qu'ils nourrissent une profonde sympathie pour la Russie.

« Entre autres choses, j'ai fait allusion dans mon discours à un fait historique, à savoir qu'en son temps, les Turcs eux-mêmes estimaient profitable pour eux l'existence d'une Arménie indépendante et, par conséquent, pour être dans la logique, ils devraient nous céder nos terres, afin de rendre ce pays viable. Quel profit espèrent-ils en retirer ? C'est leur affaire, évidemment ; quant à nous, nos mains furent toujours libres. C'est cette manière de voir qui a prévalu chez les représentants des peuples du Caucase à Paris en 1921, lorsqu'ils déclarèrent vouloir contribuer par tous les moyens à l'annexion des terres arméniennes de Turquie à l'Arménie.

« Je n'ai parlé d'aucune guerre sur un ou sur deux fronts et je ne pouvais en parler.

« Il n'y a absolument rien de nouveau dans mes idées et si je les ai émises dans le milieu apolitique et modeste qu'est le « cercle », c'est uniquement parce que l'auditoire du « cercle » était composé de jeunesses caucasiennes désireuses d'être informées des courants d'idées politiques des peuples du Caucase. »

Citoyen russe cent pour cent

Les *Dernières Nouvelles* rapportent que M. Milioukov, dans une réunion d'Israélites russes, aurait déclaré ce qui suit :

« Le point de vue national est commun à toutes les nationalités ; sa résultante doit être cherchée dans les conditions d'Etat démocratique libre et dans la notion de « citoyen russe » qui s'élève au-dessus du nationalisme des différentes nationalités. N'existe-t-il pas une « nation américaine » dans le rang de laquelle chaque Juif de New-York se croit « américain cent pour cent. »

Que M. Milioukov se rassure : tous ces messieurs d'origine israélite qui l'entourent sont « Russes cent pour cent ». Ce sont eux qui sont les plus farouches défenseurs de l'unité de l'Empire russe. Ils sont d'ailleurs

dans la logique, car la Palestine est hors de la Russie et, par conséquent, hors de portée de l'oppression russe. Ce n'est pas le cas de l'Ukraine ni du Caucase où « la résultante » doit être cherchée dans les conditions d'Etat démocratique libre et dans la notion de « citoyen ukrainien » ou de « citoyen caucasien ». Là, nous sommes parfaitement d'accord avec M. Milioukov.

Trahison

Le *Vozrojdenie* (n° 2812) consacre à la question géorgienne un article de fond où l'on est stupéfait de lire ces lignes :

« La Légation géorgienne sait très bien que le gouvernement impérial de Russie n'avait commis aucune trahison envers la Géorgie. »

On sait en effet que la Russie impériale s'étant solennellement engagée à défendre l'indépendance du Royaume de Géorgie et l'intégrité de son territoire, finit par détruire cette indépendance et par annexer tout le territoire... « Mais il n'y a là aucune trahison ! » répète le journal russe comme une prostituée surprise en flagrant délit.

Après tout, c'est possible mais à une seule condition : c'est que le mot « honneur », comme le dit Karl Marx, « n'existe pas dans le dictionnaire russe ».

Insinuation mensongère

La propagande mensongère du *Vozrojdenie* n'a pas de bornes. Dans le même numéro du journal, on lit ce passage :

« Au moment de la reconnaissance du gouvernement géorgien par le Conseil Suprême, M. Aristide Briand disait : « Les puissances alliées sont heureuses d'affirmer une fois de plus les sentiments de sympathie avec lesquels elles ont suivi les efforts du peuple géorgien pour la conquête de son indépendance. » Dans cette parole du ministre, il y a une erreur, car au moment de la proclamation de l'indépendance géorgienne, la guerre n'était pas encore terminée et la Géorgie se trouvait en état d'alliée de l'Allemagne contre la France. »

Mensonge ! A Brest-Litovsk, on s'en souvient bien, ce furent les Russes qui trahirent la cause commune des puissances alliées; la Géorgie, elle, protesta contre cette trahison et se trouva bientôt en état de guerre contre la Turquie, alliée de l'Allemagne... Mais que valent les faits incontestablement établis pour un journal aveuglé par la haine ?

Quarante ans de lutte

Dans *L'Echo de la lutte*, journal géorgien paraissant à Paris, M. Jordania consacre un article de fond au parti social-démocrate géorgien dont il est le fondateur et au rôle qu'a joué ce parti dans l'évolution politique du peuple géorgien. Après avoir brossé dans ses grandes lignes la lutte que le parti a eu à soutenir sous le régime étouffant du tsarisme, l'auteur conclut :

« Chose surprenante : en peu de temps, le peuple géorgien se mit en marche en rangs serrés. La haute société l'avait suivi; entraînée par le mouve-

ment général, elle avait abandonné la route traditionnelle de l'ancien esprit. Le peuple retrouva un point d'appui, son âme et son cœur, sa dextérité. Il s'appuya sur lui-même, se releva, se redressa et mit en branle tout l'édifice social. Ses parties vermoulues tombèrent en poussière tandis que ses parties saines se consolidaient et c'est ainsi que s'opéra le redressement moral et matériel de l'organisme national, pour s'engager résolument ensuite dans la voix de conquête de sa propre indépendance; ses mots d'ordre sont activité, mouvement. Son avenir se forge. Il ne périra pas.

« Et aujourd'hui, en cette période de grande épreuve et de grande détresse, ce même parti dont les fondements furent jetés il y a quarante ans, se dresse, inflexible et hardi, au sein du même peuple, pour le diriger et le servir. Avec lui se dresse la même nation, le même peuple persécuté qui s'était mis à marcher et qui, sous la direction dudit parti, a atteint sa maturité politique; il se dresse moralement fort, plein d'espoir et prêt à servir de fossoyeur à ses ennemis.

« Ces quarante ans de lutte sont le gage infaillible de la victoire prochaine, victoire finale et décisive. »

CHOTA ROUSTAVELI

LA PEAU DE LÉOPARD

Poème géorgien du douzième siècle

Traduction russe de C. BALMONT

« Que ce livre soit le messenger de la liberté, s'écrie le célèbre poète russe, Constantin Balmont, dans la préface de sa belle traduction, et qu'il le soit, non seulement pour la Géorgie, mais aussi pour tous les autres peuples qui gémissent actuellement dans l'esclavage et qui, par leur évolution spirituelle ont depuis longtemps bien mérité un autre sort. »

Nobles paroles qu'on lira avec satisfaction et qui font honneur au poète russe.

« De même qu'Homère est l'Hellade, poursuit-il, que Dante est l'Italie, Shakespeare est l'Angleterre, que Calderon et Cervantés sont l'Espagne, de même Roustaveli est la Géorgie. Chacun de ces noms immortels est, non seulement le nom d'un poète, soulevé par l'éternelle gloire, mais aussi l'expression lumineuse d'une âme qui a su incarner en elle le trésor spirituel d'un peuple rayonnant de cette âme et épanoui dans cette âme en une fleur splendide et unique. »

Ce trésor a attendu longtemps pour être connu des Russes. Toute domination étrangère est dégradante et avilissante pour les vaincus aussi bien que pour les vainqueurs. Pouchkine, le grand Pouchkine, qui avait visité la Géorgie et qui y vécut quelque temps, n'avait rien vu, rien entendu de la richesse intellectuelle du pays récemment annexé par la Russie. Il était ébloui par la marche victorieuse de l'armée russe et par le fracas des batailles sur les frontières persanes et turques. Que dire des autres Russes, des *tchinovniks*, autrement dit des fonctionnaires et des popes, qui s'adonnaient à une sorte de danse de scalp autour de la Géorgie étouffée, abattue et piétinée par l'exubérance barbare d'un orgueil qui ne voyait la gloire de la Patrie russe que dans la destruction de la vie nationale, de la vie intellectuelle et morale d'un petit peuple ? Balmont lui-même n'a pu, malgré sa sensibilité si délicate de grand poète, percer la brume épaisse d'orgueil et de mépris dont fut obscurci tout l'horizon

russe. Ce n'est pas en Russie qu'il a connu Roustaveli, mais à l'étranger. C'est là que le hasard lui a révélé ce trésor enfoui par « la mission civilisatrice de la Russie en Orient ». Voici du reste, ce qu'il raconte lui-même :

« Pour la première fois j'ai connu Roustaveli au large de l'Océan, non loin des Iles Canaries, au bord d'un paquebot anglais portant le nom de la déesse de beauté et de sagesse : Athènes. J'y fis connaissance de sir Oliver Wardrop qui me donna à lire les épreuves d'une traduction anglaise de *La Peau de Léopard* faite par sa sœur, Marguerite Scotté Wardrop. Effleurer la rose géorgienne au large d'azur des eaux océaniques sous les auspices bienfaisants du Soleil, de la Mer, des Etoiles, de l'Amitié et de l'Amour, ainsi que de l'orage, des vagues et de la tempête, c'est une impression qu'on n'oublie pas. De retour en Russie je partis pour la Géorgie et, encouragé dans ma tâche difficile par mes amis géorgiens, je me mis à l'étude approfondie du sublime poème de Roustaveli. »

« L'Océan, écrit encore Balmont, l'Océan par son auréole d'azur élève l'âme, remplit le rêve d'extase, crée la fraîcheur d'esprit et engendre des perles dans sa profondeur. Le peuple, s'il est grand, crée des chants et porte dans son sein un poète d'envergure mondiale. Une telle tête couronnée au cours des siècles, encore ignorée des Russes, était l' élu de la Géorgie, Chotor Roustaveli, celui qui, au douzième siècle, donna à sa Patrie un drapeau et un mot d'ordre : *Vepkis-tkaossoni*, *La Peau de Léopard*. C'est le plus beau poème d'amour que l'Europe ait jamais connu, c'est l'arc-en-ciel de l'amour, le pont de feu reliant le ciel et la terre... La manière avec laquelle Roustaveli développe le simple dessin de son poème, prouve qu'il est magicien, car saisissant un tronçon de coquillage marin, il s'en amuse, tout en nous faisant voir le ciel et la terre, la profondeur des mers, les mystères du cœur et un jeu de lumière ininterrompu. »

Mais arrêtons-nous là. Cela suffit pour avoir une idée non seulement de la valeur du poème de Roustaveli, mais aussi du travail formidable accompli par le poète-traducteur Constantin Balmont. Se figure-t-on ce travail !... Traduire en vers inspirés, sonores et étincelants, plus de six mille strophes roustavéliennes ? ! Seul Balmont pouvait l'oser... Nous sommes heureux de pouvoir lui adresser nos chaleureuses félicitations, ainsi qu'à son vaillant éditeur, M. Khéladzé.

Roustavéli en russe ! Quoi qu'on en dise, c'est un grand événement littéraire qui a aussi sa signification politique. A l'heure où la Russie traverse une période des plus pénibles de son histoire, il n'est pas superflu de lui faire sentir l'écrasante responsabilité qu'elle a en écrasant le peuple géorgien. L'œuvre de Roustavéli est précisément ce miroir magique. Il n'y a pas de doute que les Russes, tout au moins les plus cultivés, se penchent sur ce miroir où se reflète l'image du peuple géorgien, son esprit, son caractère, ses aspirations d'ordre moral et intellectuel, toute une humanité raffinée, profonde, complexe, la plus raffinée peut-être et la plus complexe que l'espèce humaine ait produite... et ils se diront dans leur for intérieur :

— Oui, ce peuple doit avoir sa place au soleil, dans le plan général de l'Humanité.

E5114E
1933